



Checklist sectoriel- protection transversale Avril 2017- Diffa, Niger

Santé

- Les structures de santé sont-elles accessibles aux femmes et aux enfants à des heures et dans des lieux pratiques ?
- Le mécanisme d'évacuation existant durant les heures du couvre-feu est-il fonctionnel ?
- Les structures de santé sont-elles accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées ?
- Y a-t-il des services de santé reproductive dans les structures de santé ?
- Y a-t-il du personnel féminin dans les structures de santé ? Dans quelle proportion ? Est-ce suffisant ?
- Existe-t-il des services et du personnel spécialisés en matière de santé mentale et de soutien psychosocial dans les établissements de santé publics ?
- Existe-t-il un système permettant de signaler ces cas et de les orienter vers les services spécialisés ?
- Les structures de santé ont-elles des espaces où les femmes, les enfants ou toute autre personne peuvent parler en toute confidentialité ? Le personnel de santé respecte-t-il la confidentialité ?
- Quelles sont les principaux obstacles empêchant les femmes et les filles d'avoir accès aux structures de santé (p. ex. distance, coût, absence de personnel féminin, restrictions culturelles, absence de services spécialisés, etc.) ?
- Les cas concernés sont-ils orientés vers les services VIH appropriés en toute sécurité et dans le respect de la confidentialité ?
- Les enfants, les femmes et les personnes handicapées ont-ils participé à l'apport de suggestions pour améliorer l'accès et la qualité des structures de santé pour la population déplacée/affectée par une situation d'urgence ?
- Quelles suggestions ont été faites le cas échéant ?
- Y a-t-il des prestataires de santé formés pour détecter les cas de protection, intervenir et orienter les personnes vers les services appropriés ?
- Existe-t-il des services spécialisés et adaptés à l'âge pour les survivants de mines terrestres et de REG ?

Accès aux distributions de vivres et d'articles non alimentaires

- Les communautés ont-elles facilement accès aux distributions de vivres (p. ex. distance pouvant être parcourue à pied) ?

- Les points de distribution de vivres sont-ils loin des installations militaires (cet aspect peut aussi faire partie des observations) ?
- La communauté a-t-elle l'impression que tout le monde est correctement informé du lieu et de l'heure des distributions de vivres/d'articles non alimentaires ?
- Les sites de distribution sont-ils clairement signalés, font-ils l'objet d'une publicité suffisante ? (cet aspect peut aussi faire partie des observations)
- Le système de contrôle de la foule est-il efficace ? Y a-t-il déjà eu des incidents/perturbations ? exemple : les mécontents
- Le personnel qui distribue les vivres est-il techniquement préparé ? Est-il bien préparé à interagir avec les enfants ?
- Est-il capable de conseiller les cas vulnérables ?
- Le lieu de la distribution de vivres/d'articles non alimentaires pose-t-il des problèmes de sécurité pour les femmes et les filles ?
- Le lieu de la distribution de vivres/d'articles non alimentaires pose-t-il des problèmes de sécurité pour d'autres catégories de la population (autres que les femmes et les filles) ?
- Si oui, qui est affecté ?
- La distribution est-elle accessible aux femmes et aux filles sur le plan logistique (p. ex. espaces séparés, files d'attente séparées, personnel féminin dans la distribution, etc.) ? Sinon, quels sont les principaux défauts ?
- La distribution est-elle accessible aux personnes handicapées sur le plan logistique ?
- La distribution est-elle accessible aux personnes âgées sur le plan logistique ?
- L'horaire de la distribution est-il approprié ? Sinon, quels sont les principaux problèmes ? (Au cas où le transport de vivres est assuré à temps)
- La distribution comporte-t-elle des mécanismes permettant de faire passer en priorité les personnes ayant des besoins spécifiques, comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants non accompagnés ou séparés, les femmes enceintes et celles qui allaitent ?
- Y a-t-il eu un changement important du pourcentage de femmes ou d'enfants qui viennent chercher des vivres ?
- Si oui, est-ce qu'il augmente ou diminue ?
- La ration/les articles de secours ont-ils une taille leur permettant d'être transportés sans que cela représente une charge physique ou financière supplémentaire ?
- Le fait de rapporter les vivres/articles non alimentaires chez eux représente-t-il un risque pour les bénéficiaires ?
- Si des personnes rencontrent un problème pendant une distribution de vivres/d'articles non alimentaires, existe-t-il un mécanisme permettant de le signaler ?
- Les femmes, les enfants et les aidants ont-ils été associés au processus d'élaboration et de distribution ?
- Y a-t-il des suggestions pour améliorer la distribution de vivres/d'articles non alimentaires ?
- Les mécanismes d'adaptation développés pendant une phase d'urgence/de déplacement exposent-ils les femmes ou les filles à des risques ?
- Quels sont les mécanismes d'adaptation de la population pour faire face au manque de nourriture ?

- Ces mécanismes d'adaptation développés pendant une phase d'urgence/de déplacement exposent-ils des catégories particulières de la population (autres que les femmes et les filles) à des risques ?
- Les femmes participent-elles aux projets vivres contre travail ? Sinon, quels sont les principaux obstacles à leur participation ?

Education

- Y'a-t-il suffisamment d'enseignantes ? Dans quelle proportion ?
- Les filles et les garçons sont-ils exposés à des problèmes d'insécurité pour se rendre à l'école et en revenir ?
- Les écoles sont-elles des installations sanitaires filles et garçons géographiquement séparées ?
- Y'a-t-il une différence entre le taux de scolarisation des enfants déplacés et non déplacés ? Si oui, pourquoi ?
- Y'a-t-il une différence entre le taux de scolarisation des enfants séparés et non accompagnés ? Si oui pourquoi ?
- Y'a-t-il des obstacles à l'inscription à l'école et ou à l'achèvement des études (p.ex. frais de scolarité, manuels et matériels scolaires, uniforme, documents spécifiques demandés aux DI) ?
- Y'a-t-il des obstacles à l'inscription et au maintien des enfants à l'école (jardinage, pâturage, ...) ?
- Les enseignants traitent-ils les élèves de la même manière dans leur enseignement ?
- Les enseignants sont-ils sensibilisés au problème de déplacement ?
- Les enseignants sont-ils en mesure de détecter les cas de violence, d'abus, d'exploitations et négligences, d'intervenir et d'orienter les élèves concernés vers les services appropriés ?
- Des cas de maltraitance/d'abus envers des enfants par des enseignants ont-ils été signalés ?
- Des enseignants ont-ils été formés à la discipline positive et à l'abandon de châtiments corporels ?
- Les enseignants et le personnel scolaire ont-ils signé un code de conduite ?
- Les enseignants et les élèves savent-ils comment et où signaler des problèmes de protection ?
- L'éducation au danger des mines fait-elle partie des activités éducatives ?
- Les enfants ont-ils fait des suggestions pour améliorer l'accès et la qualité des structures éducatives pour la population déplacée/affectée par une situation d'urgence ?

Accès à l'eau et aux installations sanitaires

- Les points d'eau sont-ils accessibles aux femmes ?
- Les points d'eau sont-ils suffisamment accessibles aux enfants ?
- Les femmes/les enfants/les personnes âgées/les personnes handicapées ont-ils été consultés sur l'emplacement et la configuration des installations sanitaires ?

- Y a-t-il des installations sanitaires dans les écoles et dans les espaces protégés pour les enfants et les femmes ?
- Les points d'eau sont-ils sûrs et adaptés pour les enfants ?
- Quels sont les différentes sources d'approvisionnement en eau : puits traditionnel, puits cimenté, FPMH(Indien), Forage solaire, pompe traditionnelle(SEEN), marigot, mare,
- Quels sont vos différents moyens de stockage d'eau ?
- Les points d'eau sont-ils accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées ?
- Existe-t-il des installations sanitaires séparées pour les femmes/ filles et les hommes/garçons?
- Existe-t-il un mécanisme de gestion des points d'eau ?
- Quand est-ce qu'ils ont tenu leur dernière réunion ?
- La configuration des installations sanitaires garantit-elle le respect de l'intimité et la Protection des femmes et des enfants ?
- Les latrines sont-elles sûres pour les enfants ?
- Y a-t-il eu des incidents de sécurité concernant des enfants ?
- La pratique consistant à aller chercher de l'eau expose-t-elle les enfants à un travail dangereux/difficile?
- La pratique consistant à aller chercher de l'eau a-t-elle une incidence sur la présence des enfants à l'école/Espace Ami des Enfants/Centre de formation ?
- Les installations sanitaires sont-elles accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées?
- Les femmes/filles se sentent-elles en sécurité lorsqu'elles utilisent les latrines et les sanitaires ?
- Sinon, quel type de problèmes rencontrent-elles/signalent-elles ?
- Y a-t-il des suggestions pour améliorer l'accès et la qualité de l'eau et des installations sanitaires pour la population déplacée/affectée par une situation d'urgence ?
- Les kits d'hygiènes/dignités comportent-ils des articles adaptés aux besoins des femmes et filles ?
- Y a-t-il des suggestions pour améliorer la qualité des kits d'hygiènes/dignités destinés aux femmes et aux filles ?
- Y a-t-il des dispositions ou des mesures prises pour faciliter l'accès des femmes et enfants aux installations sanitaires la nuit ?
- Y a-t-il des points d'eaux séparés pour la consommation des humains et des animaux ?

Abri adéquat

- Le logement disponible permet-il d'assurer l'unité familiale et le respect de l'intimité pour les femmes et les filles ?
- Quelles sont les principaux problèmes pour les femmes et les filles concernant le logement ?
- Indiquer quels sont les 3 principaux problèmes de logement pour la population affectée par une catastrophe/les DI (p. ex. surpeuplement/intimité ; sécurité ;

absence d'eau et de sanitaires ; absence d'installations/d'ustensiles pour cuisiner ; coût de la location ; relations avec le propriétaire/attitude du propriétaire)

- Est-il particulièrement difficile pour certains segments de la population de trouver/louer un logement ? Si oui, pour qui ? (p. ex. femmes chef de famille, enfants chef de famille, minorités ethnique/religieuses, etc.)
- Les femmes ont-elles le droit de posséder un terrain ?
- Les femmes ont-elles le droit de bénéficier d'un projet d'abris ?
- Des programmes spécifiques ont-ils été mis en place pour fournir des terres/un logement à titre permanent aux DI dans les zones de déplacement ? Les DI ont-ils droit à de tels lopins de terre/logements ? La sécurité du droit d'occupation est-elle garantie ?
- Des programmes spécifiques ont-ils été mis en place pour fournir des terres/un logement à titre permanent aux rapatriés ? Les rapatriés ont-ils droit à de tels lopins de terre/logements ? La sécurité du droit d'occupation est-elle garantie ?
- Existe-t-il un mécanisme d'indemnisation pour les maisons perdues/endommagées ? Les populations affectées le connaissent-elles ? Combien de familles ont fait une demande ? Combien de familles ont reçu l'indemnisation ?
- Les ménages polygames et les enfants âgés sont-ils pris en compte dans l'attribution des abris ?